

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 13 décembre 2021
20h30

Présents : Jean-Paul FORESTIER, Régis RACINEUX, Jérémy BERNARDI, Cyril CHATANAY, Carole LAFFIN, Olivier BALDI, Nicolas FORESTIER.

Excusés : Émilie VICTOR, Pierre-Alain REY, Thibault VICTOR.

Absents non excusés :

Pouvoir(s) donné(s) :

Secrétaire de séance : M. Jérémy BERNARDI

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du précédent conseil municipal à tous les membres présents.

Il n'a pas été fait d'objection.

1. Avenants complémentaires marché public n°20200001

Monsieur le Maire signale au conseil municipal que dans le cadre des travaux d'extension et de réhabilitation du bâtiment communal en trois logement et création d'un atelier communal, les lots n° 01 doit faire l'objet d'un avenant.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- de conclure l'avenants suivant :

Lot n°01 Terrassement/ Vrd/ Abords :

Avenant n° 1 : plus-value d'un montant de 5 111.00 € H.T. qui a pour objet des travaux réalisés suite à adaptation sur le terrain et demande des concessionnaires

Attributaire : DUCLOS TP

Adresse : 21 rue du Lavoir – Champagne- 74270 FRANGY

Marché initial du 04.12.2020 - montant : 34 800.00 € HT

Avenant n° 1 objet de la présente délibération : plus-value de 5 111.00 € H.T.

Nouveau montant du marché : 39 911.00 € HT

Les avenants cumulés portent le montant des travaux à **402 616.55 € HT** soit une augmentation de 6.78 % par rapport au marché initial de **377 067.84 € HT**.

2. Dépenses d'investissement 2018 avant le vote du Budget

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de passer une délibération afin de pouvoir engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur l'exercice 2022 avant le vote du budget.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents cette délibération.

3. Mise à disposition d'un agent administratif auprès de la commune de Clermont

La mairie de Clermont a sollicité la commune pour la mise à disposition de l'adjointe administrative en place, pour 3 mois, à raison de 10h00 par semaine pour effectuer une partie des missions de la secrétaire de mairie en arrêt de travail.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette mise à disposition. Une convention sera passée entre les deux communes.

QUESTION DIVERSES

- Suppression du point de collecte « la Tuilière » de ramassages des ordures ménagères et réflexion sur la suppression du point de collecte du lotissement en raison du futur réaménagement de l'aire de collecte et de gestion des déchets unique de la commune, situé avant le cimetière.
- Plaque « Résidence Bellefontaine » à apposer sur la boîte aux lettres, 13 chemin de Bel Air.
- Demande de devis pour l'installation de l'éclairage public au bout du chemin des Contins
- Commission urbanisme : approbation des dossiers en cours.

Séance levée à 22h33

Prochaine réunion : lundi 10 janvier 2022 à 20h30

